

➤ Public concerné

L'ensemble du personnel

Pré-requis : Aucun

➤ Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel

Participants : 4 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de SST

Actualisation : Tous les 24 mois

➤ Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

➤ Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

➤ Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SST
- 1 macaron autocollant SST

➤ Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° Habilitation INRS : 1022997/2016/SST-01/O/CN

N° agrément UDSP 04 : 2019-221-012

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

➤ Objectifs

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation dans son entreprise et des procédures spécifiques.

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

➤ Déroulé pédagogique

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
2. Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
3. Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
5. Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Evaluation des compétences

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.